

Image not found or type unknown



DETTES RSI APRES LIQUIDATION

Par **jamalido**, le **29/02/2016** à **12:42**

BONJOUR,
MON ENTREPRISE VIENS D ÊTRE CLÔTURÉ EN LIQUIDATION JUDICIAIRE EN DATE
DU 24/02/2016, J'AI UNE DETTE AU RSI QUI S ÉLÈVE AUX ALENTOURS DES 8000€.
APRÈS PLUSIEURS MENACES D HUISSIERS, UN ÉCHÉANCIER A ÉTÉ MIS EN PLACE
ET PAYE 50€ PAR MOIS. (LA CLÔTURE A DURÉE 2 ANS).
COMMENT PUIS JE FAIRE ANNULER CETTE DETTE.
LA RADIATION A ÉTÉ PRISE EN COMPTE PAR LE RSI EN DATE DU 19/03/2014.
MERCİ